

# AU FIL DE THÈREVAL

## LE JOURNAL MUNICIPAL DE THÈREVAL

### COMPRENDRE LE VOTE DU BUDGET

#### 3 questions à Gilles Quinquenel, Maire de Thèreval



##### Quel est l'impact de la situation nationale sur le budget 2025 de la commune de Thèreval ?

Pour répondre à cette question, il faut d'abord comprendre que les dotations de l'État représentent 34% des recettes de fonctionnement de la commune, soit approximativement 500 000€ par an. La crise politique nationale, avec ses incertitudes, engendre bien évidemment des points d'interrogation pour les communes et leurs budgets. Le budget 2025 a été conçu avec, de ce point de vue, une grande prudence.

##### Dans quelle situation financière se trouve la commune de Thèreval ?

Le budget principal est voisin de 1.8 millions d'euros en fonctionnement. Depuis ces trois dernières années, les dépenses de fonctionnement ont été amenées à progresser plus rapidement que les recettes. C'est lié d'une part à d'importants travaux réalisés en auto-financement (par exemple, 350 000€ en quatre ans pour les voiries) mais aussi à l'augmentation importante des dépenses d'énergie, de maintenances, d'assurances, de personnel et d'achat pour les cantines...

Heureusement, les bases fiscales progressent grâce au développement de l'habitat. Des mesures de recherche d'économie ont été engagées et le budget 2025 a été voté à l'unanimité avec une réserve de 170 000€. Élément important, l'endettement du budget principal diminue en 2025 de 13%, passant de 74 000€ à 65 000€ en intérêts d'emprunt.

##### Qu'en est-il de l'église d'Hébécrevon, fermée depuis le 17 mars 2023 ?

Ce sujet nous préoccupe fortement et une étude a été confiée à un cabinet d'architecte. Avant toute chose, il convient de procéder au désamiantage total de l'église. Ces travaux sont programmés en 2025 pour un coût estimé à 220 000€. Les recherches de subventions sont en cours. Si tout se passe bien, les travaux pourraient se réaliser en septembre/octobre, avec réouverture au public en fin d'année.

## RÉSULTATS FINANCIERS DE L'ANNÉE 2024

#### Un nouveau schéma de présentation du budget

Le Compte Financier Unique (C.F.U.) est la nouvelle présentation des comptes locaux pour les élus et les citoyens. Il permet de simplifier les processus administratifs entre l'ordonnateur et le comptable. Le document est ainsi plus synthétique, et s'axe sur la formation des équilibres et la santé financière de la collectivité. Il représente un « résultat financier », sorte de bilan des dépenses et recettes de l'année passée.

##### ➤ Compte Financier Unique - Budget principal 2024

**Le Compte Financier Unique présente un excédent de 24 110€ en investissement, et un excédent de fonctionnement cumulé de 596 553€.**

Cet excédent du résultat de fonctionnement pourra être partiellement affecté en Investissement en 2025, et permettra notamment d'effectuer les « restes à réaliser » inscrits en 2024 (frais d'honoraires pour l'église d'Hébécrevon, et divers travaux liés à l'aménagement du bourg). La commune a pu procéder à un remboursement partiel du prêt-relais contracté en 2023 (200 000€ sur les 400 000€ de crédit).



# BUDGET PRINCIPAL 2025

## Section de fonctionnement

Ce budget, guidé par les objectifs de **prudence**, de **rigueur** et **d'anticipation**, a été analysé en commission finances et tous les élus du conseil municipal y avaient été conviés.

Il est établi avec prudence, dans un contexte national incertain quant aux recettes de l'État et aux inconnues en matière de dépenses courantes. A titre d'exemple, les dépenses d'assurance augmenteront de 40% en 2025.

Le budget est aussi construit avec grande rigueur. La recherche constante d'économies en fonctionnement permettra une diminution des dépenses prévisionnelles proposées (-1.10% par rapport à 2024). A noter enfin la diminution des dépenses de personnel (-4.8% par rapport à 2024).

L'anticipation sur les années à venir, en améliorant la Capacité d'Auto-Financement nette (C.A.F.), permettra une diminution de 13.60% des intérêts d'emprunts, passant de 75 310€ en 2024 à 65 000€ en 2025.

## LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT PRÉSENTÉ EST DE 1 862 660€

### ➤ Vote des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2025

Après examen en commission, le conseil municipal a voté à la majorité (2 abstentions) les taux d'imposition des taxes locales pour 2025 avec une augmentation de 2.5 %.

**Taxe foncière : part communale : 36,46 %**

**Taxe foncière non bâti : 36,20 %**

**Taxe habitation : 10,28 %**

Tableau comparatif des taux d'imposition des taxes directes locales votés en 2024 dans les communes voisines

	Taxe sur Foncier Bâti	Taxe sur Foncier non Bâti	Taxe d'Habitation
Saint-Gilles	37.82%	40.91%	11.40%
Marigny	41.46%	39.96%	11.50%
Pont-Hébert	36.92%	30.50%	9.50%
Agneaux	36.58%	31.72%	9.82%
Therville	35.57%	35.32%	10.03%

### ➤ Vote des subventions 2025 aux associations

Les subventions aux associations ont été votées identiques à celles de 2024. A noter, le maintien de l'aide apportée aux projets pédagogiques, à savoir 8 000 € pour les deux écoles, ainsi que la poursuite de la prise en charge des fournitures scolaires des élèves de CM2 rentrant au collège.

Écoles de Therville (selon projets)	8000€
Association des Parents d'Élèves d'Hébécrevon	350€
Comité d'Animation de l'École de La Chapelle Enjuger	350€
Amicale des Anciens Combattants d'Hébécrevon	180€
Associations des Anciens Combattants et Veuves de Guerre de La Chapelle Enjuger	180€
Club Soleil d'Automne	350€
Club de l'Amitié	350€
Comité des fêtes de La Chapelle Enjuger (selon projet)	350€
Société de Chasse - Hébécrevon	350€
La Boule Chapelaise	350€
Association Pêche Aventure (selon projet)	350€
Entente Sportive Hébécrevon - section Course à pied	350€
Entente Sportive Hébécrevon - section Randonnée	350€
Entente Sportive Hébécrevon - section Gymnastique	350€
La Dynamic Chapelaise	350€
Au petit Bonheur (selon projet)	350€
Union des Commerçants et Artisans de Therville	350€
Collectif Fiction-contre-fiction	350€
Motoclub Les Calmos	350€
Bouillonnant Valthère	350€

Les Copains d'Antan	350€
Les Thier'valheureux	350€
Association Centre Manche des Professionnels de Santé (selon projet)	350€
Estime et mieux-être (selon projet)	350€
VERTHA (selon projet)	350€
Les Chats d'Hébéc'	350€
Association 30 Millions d'Amis (selon convention)	550€
Amicale Cycliste du Canton de Marigny (selon si la course existe)	100€
Familles Rurales (en lien avec le centre de loisirs La Ruche) (selon projet)	350€
Prévention routière	100€
Union Départementale des Associations Familiales	100€
Ligue contre le cancer	100€
Association des Paralysés de France	100€
Fédération Française pour le Don de Sang Bénévole	100€
Association Accès Cités	100€
Fondation du Patrimoine	200€
Association des Amis du Maroc en Cotentin	350€
Association «Mahorais de la Manche, solidarité pour Mayotte»	1000€
Participation à une épreuve sportive de haut niveau	300€

# LES ÉLÉMENTS-CLÉS

## ➤ Recettes

- L'excédent brut au 31 décembre 2024 était de 596 552€ (avec intégration du prêt-relais de 200 000€)
- Proposition d'une prudence quant aux dotations de l'État (estimées à 518 000€)
- Intégration de la restitution de l'attribution compensatrice (10€/habitant) suite à une décision de Saint-Lô Agglo
- Fin des remboursements de notre assureur liés au dommages causés par la tempête Ciaran (novembre 2023) : +5 900€
- Augmentation des taux de fiscalité (+2.5%), soit +12 000€. Cette légère augmentation permettra partiellement de faire face à diverses augmentations de dépenses de fonctionnement (cotisations CNRACL des agents, dépenses pour le cycle «piscine» des élèves, instruction des documents d'urbanisme, contrôle des bornes incendies, frais de maintenance, assurances, alimentation des cantines).

## ➤ Dépenses

- Le budget proposé génère une réserve de 172 729€
- Inscription de 40 000€ en bâtiments, qui permettra diverses interventions en régie, en conséquence notamment de la décision de Saint-Lô Agglo de transférer certains équipements sportifs aux communes (voir encadré ci-dessous)
- 55 000€ retenus en voiries pour financer les dépenses d'entretien (épargne, déberrlage, gros entretien et chemins de randonnées)
- Intérêts d'emprunts : 65 000€
- Virement au budget d'investissement de 310 000€, dont 110 000€ pour le capital d'emprunt. 200 000€ seront mis à profit pour le remboursement anticipé du solde du prêt-relais, l'ultime échéance étant initialement prévue fin 2026.
- La trésorerie est désormais satisfaisante, les subventions attendues en 2024 ayant toutes été perçues.

## Saint-Lô Agglo : transfert de certains équipements sportifs aux communes

Monsieur le Maire a présenté au conseil municipal la décision prise par Saint-Lô Agglo de transférer certains équipements sportifs aux communes. Monsieur le Maire a fait état de son regret quant à cette décision, considérant que la compétence intercommunale était à son sens une bonne décision pour développer de manière cohérente le « sport pour tous » sur le territoire.

Le conseil municipal a pris acte de cette décision, et après analyse et débat à l'unanimité, a émis un avis favorable à cette rétrocession. A compter du 1<sup>er</sup> septembre 2025, les équipements du terrain de foot « Joëlle Villain » seront donc gérés directement par la commune.



**➤ Un transfert financier sera effectué par Saint-Lô Agglo à la commune de Thèreval pour un montant de 10 968€ en 2025 et 32 906€ en 2026.**

## Formation des Agents « maintenance aire de jeux »

Sur initiative de Monsieur Bertrand Lalande, Responsable des Services techniques de Thèreval, Monsieur le Maire a présenté une convention avec les communes de Canisy, Dangy, Domjean, Marigny-le-Lozon, Pont-Hébert et Saint-Sauveur-Villages pour mettre en place une formation pour les agents techniques sur la sécurité, l'entretien et la maintenance des aires de jeux.

La formation aura lieu à Thèreval, sur une durée de deux jours.

**➤ Coût de la formation : 3 120€, répartis et pris en charge par chaque commune participante (10 agents concernés).**

# Le budget d'investissement

Les projets principaux suivants sont envisagés en 2025 :

## ➤ Travaux - bâtiments communaux

- Désamiantage total de l'église d'Hébécrevon avec l'objectif de bénéficier de 80% de subventions : **240 719€ TTC**
- Mise aux normes et remplacement du tableau électrique de la salle des fêtes de la Chapelle Enjuger et mise en place d'un plafond acoustique par les agents municipaux : **15 500€**
- Étude de faisabilité pour envisager un nouvel usage de la mairie annexe de la Chapelle Enjuger : chambres à l'étage à louer avec la salle des fêtes, coworking au rez-de-chaussée : **10 000€**

**LE BUDGET  
D'INVESTISSEMENT  
PROPOSÉ EN 2025 EST  
DE 997 5180€**

Un emprunt de 160 000€ sera sollicité



➤ **Dernière année avant l'année électorale de 2026 : le Conseil Départemental propose d'anticiper les futurs contrats de financements (370 000€ de subventions attendues). Les études seront engagées en 2025 afin de faire face à de futurs investissements entre 2026 et 2030.**

## ➤ Travaux - Voiries

- Etude pour sécuriser les accès piétonniers des deux bourgs (voies douces). En fonction des conclusions de cette étude, des travaux pourraient être envisagés après 2026 : **17 000€**
- Achat d'un tracteur tondeuse : **25 000€**

## ➤ Autres projets

- Reprise de 34 sépultures abandonnées au cimetière d'Hébécrevon. Ces reprises permettront de reporter le projet d'extension du cimetière (2027/2028) : **21 000€**
- Restauration du monument aux morts de la Chapelle Enjuger avec 80% de subventions attendues : **10 000€ TTC**
- Édition de l'ouvrage «Hébécrevon et La Chapelle Enjuger réunies dans l'Histoire : avant, pendant et après 'l'opération Cobra'» relatif à la période du 6 juin au 24 août 1944. Un tarif préférentiel de 10€ le livre sera proposé pour les habitants de la commune et de 25€ pour les hors communes : **9 000€**

➤ **A noter : la réponse attendue du Conseil Départemental pour le projet de maison pour séniors dit «Ages et vie». Une inscription budgétaire est prévue pour la vente de la parcelle et pour les travaux d'accès.**



## BUDGETS 2025 DES LOTISSEMENTS

Des délais d'instruction et diverses difficultés techniques n'ont pas permis d'engager les travaux dans les lotissements «Les Ombelles» et «Raoul Dautry» en 2024.

La faisabilité des dix parcelles aux Ombelles à Hébécrevon est envisagé en 2025. Les prix des parcelles seront à valider après appel d'offres et connaissance des coûts réels.

Concernant le lotissement de dix-huit lots à La Chapelle Enjuger, le projet consiste à vendre le terrain à un investisseur, permis d'aménager obtenu. La Commission Finances a souhaité que le prix de vente intègre l'intégralité du déficit de ce budget (45 000€).

## Éclairage public : desserte de 10 lots - Lotissement les Ombelles

Le SDEM50 (Syndicat Départemental d'Énergies de la Manche) se propose d'assurer la maîtrise d'ouvrage de la desserte en électricité et en éclairage public des dix prochains lots du lotissement «Les Ombelles».

➤ **Coût des travaux : 21 500€ HT**

➤ **Participation financière de la commune : 9 600€ TTC**



© Bertrand Cauvin

## Rédaction

Directeur de la rédaction : Gilles Quinquenel | Comité de rédaction : Commission culture et communication  
Commune de Thèreval - avril 2025  
Mairie de Thèreval, 13 rue Saint-Martin, 50180 Thèreval | 02.33.05.05.59 | [mairie@thereval.fr](mailto:mairie@thereval.fr) - [www.thereval.fr](http://www.thereval.fr)

Commune de  
**>Thèreval**